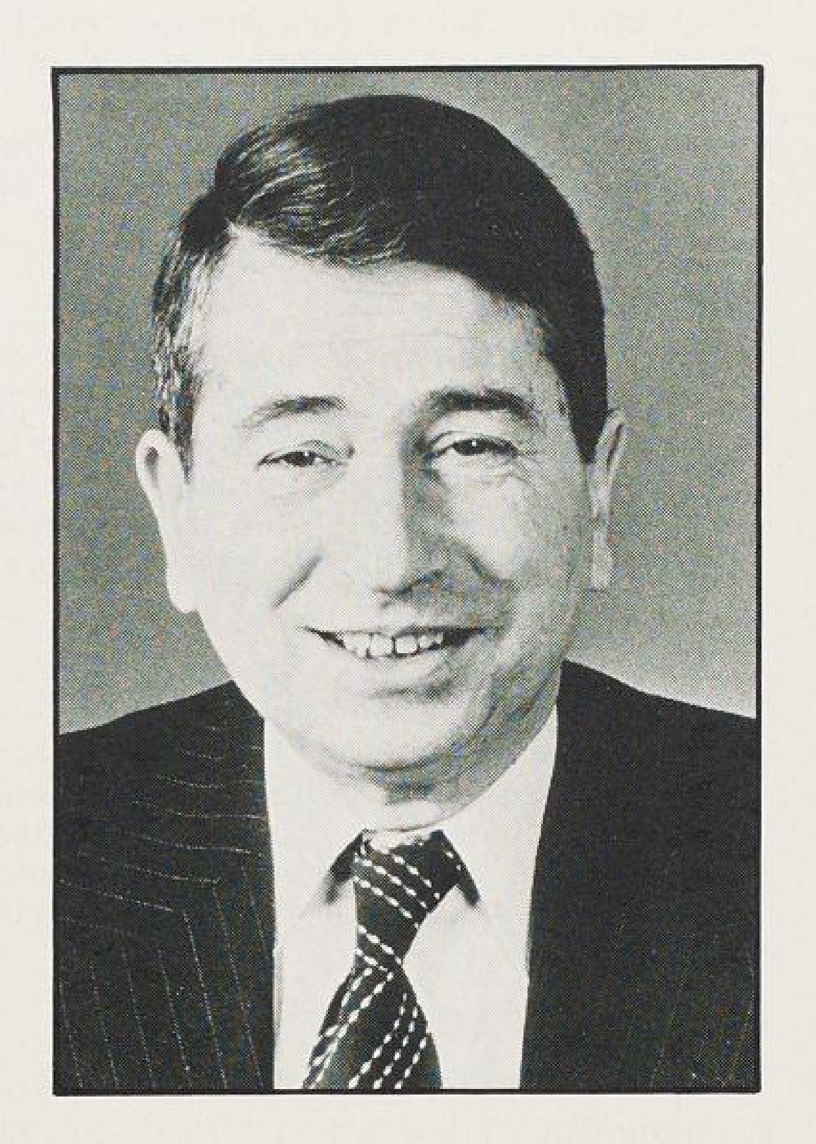
RASSEMBLEMENT POUR LA RÉPUBLIQUE
UNION DE LA MAJORITÉ

Gabriel KASPEREIT



Chevalier de la Légion d'Honneur
Croix de Guerre 39/45 — Médaille de la Résistance
Ancien Ministre — Membre du Parlement Européen
Adjoint au Maire de PARIS
Votre Député du 9ème



Raymond COLIBEAU

Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite
Officier des Palmes Académiques
Ingénieur T.P.
Ancien Député — Conseiller de PARIS

SUPPLEANT

CHERES ELECTRICES, CHERS ELECTEURS,

A plusieurs reprises vous m'avez accordé votre confiance pour vous représenter à l'Assemblée Nationale.

Ensemble nous avons transformé le 9e et nous avons donné à notre arrondissement, construit au siècle dernier, les moyens de vivre à notre époque. En quelques annnées, **nous avons réalisé plus qu'il n'avait été fait pendant un siècle :** crèches, écoles maternelles, bibliothèques, discothèques, piscines, équipements sportifs, conservatoire, résidences et clubs pour personnes âgées, salle des fêtes, modernisation des écoles etc...

Ensemble nous avons transformé la France et la condition des Français. Nous avons fait de notre pays une nation industrielle moderne et nos réalisations sociales sont sans précédent : mensualisation, intéressement, lois en faveur des femmes, formation permanente etc...

Mais notre société est menacée. Alors que l'unité est indispensable pour conjurer les conséquences de la crise, les socialistes et les communistes, tout en apparaissant désunis, s'entendent dans l'espoir de nous imposer une société collectiviste avec son cortège de limitation des libertés, de contraintes bureaucratiques et de misères. Avec eux, il en serait fini de la liberté de choix du travail, de la liberté d'entreprendre, de la liberté de l'éducation, de la liberté des soins, de la liberté de déplacement, de toutes les libertés naturelles qui font l'attrait de la vie quotidienne dans notre pays.

NOUS VOUS PROPOSONS :

EMPLOI :

- **La reprise de la croissance : de 5 à 6 % l'an**

— en favorisant l'investissement ;
— en supprimant l'encadrement du crédit ;
— en développant la capacité d'autofinancement des entreprises.

JEUNES :

- **Un droit nouveau : le droit à l'insertion professionnelle**

— création de fonds régionaux de l'emploi coordonnant les actions de formation et aidant à la création d'entreprises ;
— création de bourses régionales de l'emploi chargées de recenser les offres de travail et d'assurer le placement.

PARTICIPATION :

- **Le développement de la participation des travailleurs aux bénéfices et à l'actionnariat dans les entreprises**

— participation des travailleurs à la fraction du bénéfice des entreprises non distribuée et mise en réserve ;
— création de sociétés de type nouveau associant apporteurs de capitaux et apporteurs de travail.

FAMILLE :

- **Une charte de la famille**

— droit pour la mère de famille à l'assurance maladie et à l'assurance vieillesse personnalisées ;
— développement des crèches familiales à domicile ;
— équipes de travail à temps réduit, horaires variables et extension du travail à temps partiel dans les entreprises.

PERSONNES AGEES :

- **La vie en sécurité et l'âge de la retraite à la carte**

— minimum vieillesse fixé à 75 % du SMIC et indexé ;
— retraite à la carte entre 60 et 65 ans ;
— création d'un carnet de retraite qui suit le salarié pendant toute sa carrière :
— bilan de santé gratuit tous les 2 ans.

ENVIRONNEMENT :

- **La création d'une « banque nationale de l'environnement »**

— Elle mobilisera en faveur de l'environnement l'épargne publique et accordera des prêts à taux réduits pour améliorer la qualité de la vie.

CADRES :

- **La garantie du niveau de vie et la participation**

— pause fiscale par la révision du barème d'impôt sur le revenu ;
— indexation du plafond de Sécurité Sociale sur le salaire moyen ;
— franchise d'impôt pour les souscripteurs de capital dans leurs entreprises ;
— entrée des cadres dans les conseils de surveillance des entreprises.

COMMERÇANTS ET ARTISANS :

- **La justice fiscale et la liberté**

— égalité fiscale immédiate, réelle et complète en matière d'impôt sur le revenu avec généralisation de l'abattement de 20 % ;
— suppression de l'ordonnance de 1945 sur les prix ;
— salaire fiscal égal au SMIC pour les femmes de commerçants et d'artisans ;
— modération des loyers commerciaux et suppression des droits de mutation sur les ventes de fonds de commerce.

SECURITE :

- **Accroissement des effectifs de police pour une meilleure protection.**
- **Application réelle des lois que le peuple s'est donné.**

Voilà nos ambitions pour la France

LE 12 MARS DONNEZ L'ESPÉRANCE A LA FRANCE

Ne dispersez pas vos voix

Dès le premier tour

VOTEZ GABRIEL KASPEREIT

Rassemblement Pour la République

Candidat d'Union de la Majorité

I.M.P. - Paris-2e

Vu, le Candidat